

Programme de la Journée

Lieu

Yverdon, Buffet de la gare

Programme

- 8h 45** • Accueil et café
- 9h 15** • Introduction et souhaits de bienvenue par Pierre-Fr. Schmid, président du GCR
- 1^{re} partie: informations générales*
- L'importance des piétons dans la politique urbaine des transports, par **M. Michel Bassand**, directeur de l'IREC
 - Rappel des objectifs et des obligations de la LCPR, par **M. Willy Meyer**, chef de section, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
 - Etat de l'application de la LCPR dans les Cantons romands, par un membre de la CORAT
 - Brève présentation des résultats de l'enquête menée par l'ADP sur l'état de l'application de la LCPR en Suisse, par **Mme Anne Tissot**, Association droits du piéton (ADP)
- 10h 15** *2^e partie: exemples de plans de chemins pour piétons en Suisse romande*
- L'exemple de la ville de Sierre, par **M. Charles Arbellay**, secrétaire de la signalisation
 - Le plan piétons de la Ville de Genève, par **Mme Maria-José Wiedmer Dozio**, cheffe du Service d'urbanisme de la ville de Genève
 - Le concept de la signalisation piétonne «bon pied, bon œil» de la ville de La Chaux-de-Fonds, par **M. Denis Clerc**, architecte communal de la ville de La Chaux-de-Fonds
- 11h 45** Discussion
- 12h 15** Apéritif
- 13h 00** Repas
- 14h 00** *3^e partie: méthode d'élaboration et questions juridiques*
- L'élaboration d'un plan de chemins pour piétons, méthode et exemples concrets, par **Mme Lydia Bonanomi**, architecte à l'IREC
 - Chemins pour piétons à l'intérieur des propriétés: intérêt public ou intérêt privé, par **Mme Regine Bernet**, juriste à l'ADP
- 15h 30** Table ronde avec un journaliste autour des thèmes suivants: de la planification à la réalisation, la coordination des réseaux LCPR avec les autres plans des déplacements, le statut des trottoirs au sens de la LCPR, le financement des réseaux piétons (communes, cantons, confédération)

Prix de la journée

comprenant les conférences, la documentation, le repas de midi (avec café, mais sans boisson)

Fr. 95.- par personne

Inscription

Par retour du coupon d'inscription ci-dessous **jusqu'au 8 novembre 1995** au Secrétariat du GCR

ne Bernet ainsi que par MM. Willy Crotton et Willy Meyer, les sujets tels que la réalisation des réseaux piétons dans les localités, leur financement et la coordination avec les autres plans de circulation (transports publics, aménagements cyclables, etc.) seront discutés.

Pour terminer, un bilan de la journée sera tiré par M. Pierre-François Schmid, président du GCR, et les suites à donner à cette journée seront précisées. ■

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la journée «Les réseaux piétons dans les localités» du 17 novembre 1995 à Yverdon (repas compris)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/no: _____

NPA/Localité: _____

Fonction: _____

A retourner, **jusqu'au 8 novembre 1995**, au
Secrétariat de l'ADP/GCR, fbg de l'Hôpital 1, CH-2000 Neuchâtel
fax: 038/24 28 80